REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
DE LA VILLE DE L'AMENAGEMENT ET DE TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ORAN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE
NIF : 31033937141

Réf : ……..3173…….DUAC/2026

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Oran informe les soumissionnaires, ayant participé a l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimalesN°18/2026 du 23/09/2026 relatif au projet **TRAVAUX DE REHABILITATION DES IMMEUBLES A TRAVERS LA COMMUNE D'ORAN, Cité Des Enseignants Hai Maraval Oran Commune d'Oran,** que l'attribution provisoire du marché s'établit comme suit :

Entreprise	Note Tech /70	Montant de soumission DA en TTC	Montant Après correction	Délai	NIF	Obs
MOHAMED EL HADI DRIEF	63	155 230 740,00	158 115 300,00	09 mois	192480200888110	Offre moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel cité ci-dessus tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran dans les dix (10) jours qui suivent la date de Publication du présent avis.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher auprès de la DUAC pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres au plus tard 03 jours à compter de la date de la présente publication.

Le Directeur